Port-Cros - Circuit de l'eau

Cœur terrestre - Hyères

Maison du Parc et Capitainerie (Christel Gérardin - Parc national de Port-Cros)

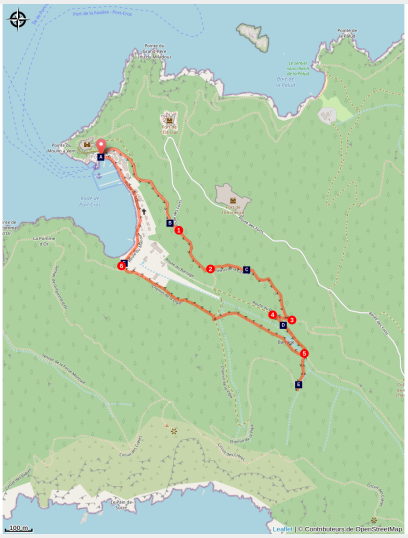

Itinéraire à la découverte de l'histoire de l'eau sur Port-Cros, ressource rare et précieuse sur l'île.

Au cours d'un itinéraire serpentant à travers le vallon de la solitude, vous découvrirez l'histoire des différents points d'eau présents sur l'île de Port-Cros. L'eau est un enjeu important pour cette île dont les réserves ne permettent pas de faire face à la surfréquentation estivale.

Infos pratiques

Pratique : Randonnée

Durée : 1 h

Longueur : 3.2 km

Dénivelé positif : 65 m

Difficulté : Très facile

Type : Boucle

Thèmes : Cœur de parc, Eau et géologie

Itinéraire

Départ : Maison de Parc de Port-Cros
Arrivée : Maison de Parc de Port-Cros
Communes : 1. Hyères

Profil altimétrique

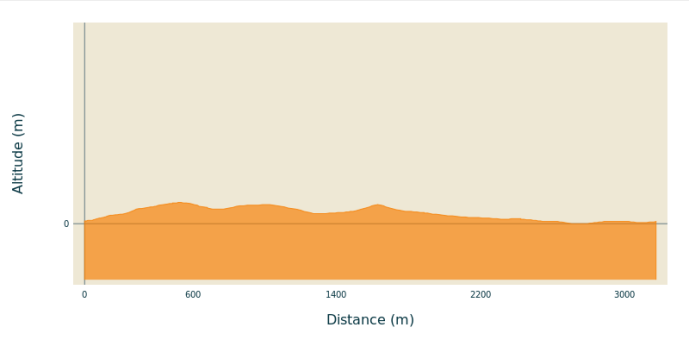

Altitude min 0 m Altitude max 38 m

Depuis la Maison de Parc, descendre les escaliers et prendre la route goudronnée qui part à gauche après la poste.

1. Dans le virage, quitter la route des forts et prendre le sentier qui descend vers le barrage.
2. Prendre le chemin des restanques qui part sur la gauche.
3. Tourner à droite vers le barrage.
4. Tourner à gauche pour contourner le barrage.
5. Faire un aller-retour jusqu'au puit aux fées en prenant le petit sentier qui monte. Puis, revenir au barrage et le contourner en prenant le chemin qui part à gauche. Continuer jusqu'à la statue de Saint-Joseph.
6. A la statue de Saint-Joseph, tourner à droite en direction du village.

Sur votre chemin...

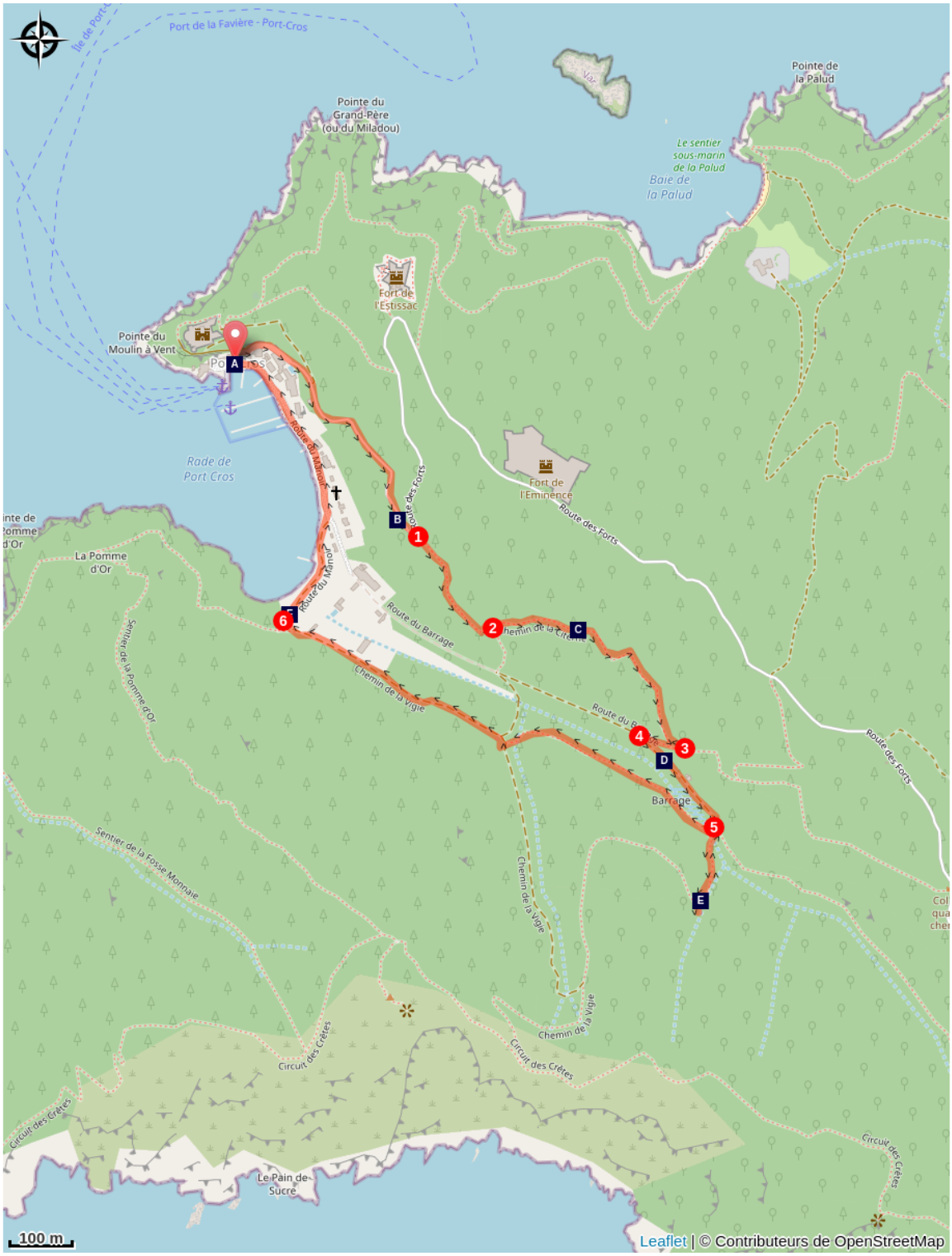

Station 1 - Maison de Parc (A)
Station 2 - Le puits de M. Buffet (B)
Station 3 - Les restanques (C)
Station 4 - Le barrage (D)
Station 5 - Le puits aux fées (E)
Station 6 - Le fond de baie (F)

Toutes les infos pratiques

En coeur de Parc

Le Parc national est un territoire naturel, ouvert à tous, mais soumis à une réglementation qu’il est utile de connaître pour préparer son séjour : https://www.portcros-parcnational.fr/fr/le-parc-national-de-port-cros/se-renseigner-sur-les-reglementations

Risque incendie

De juin à septembre, l'accès aux massifs forestiers est réglementé. Pour connaître les conditions d’accès et préparer votre sortie, consultez la carte publiée quotidiennement par la Préfecture du Var sur www.risque-prevention-incendie.fr/var La cigarette est strictement interdite sur les îles, les plages et les sentiers. Tout contrevenant encoure une amende de 135 à 1500 €.

Recommandations

Le jour de votre départ sur l'île, veillez à vous informer sur le risque incendie mis à jour quotidiennement en période estivale sur le site de la préfecture (https://www.risque-prevention-incendie.fr/var/).
En fonction des niveaux de risque incendie, les massifs forestiers peuvent être fermés au public.

Comment venir ?

Transports

Ligne de bus 67 (Hyères Centre - Tour Fondue)
Arrêt "Port la Gavine"
Pour consulter les horaires : https://www.reseaumistral.com

Accès routier

Accès uniquement par bateau.
Plus de détails dans la rubrique du site du parc : "**Venir dans le Parc national de Port-Cros**"

Parking conseillé

Parking Arromanche ; Parking du quai des pêcheurs ; Parking de l’hippodrome

Sur votre chemin...

Station 1 - Maison de Parc (A)

Depuis le parvis de la Maison de Parc, vous pouvez observer le port creux qui donne son nom à l'île de Port-Cros. Vous voilà devant la grande majorité des habitations de l'île. En dehors de cette baie, vous ne trouverez que deux terrains habités, à la plage de la Palud et la plage de Port Man. Au fond de la baie, vous pouvez apercevoir l'hôtel Le Manoir à l'ombre des eucalyptus.

En hiver, la population de l'île se limite à une trentaine de personnes, nécessitant qu'une petite quantité d'eau potable. En été, l'île peut être visitée par plus de 2000 personnes par jour, avec jusqu'à 500 personnes y passant la nuit.
L'eau est donc un enjeu important pour ce cailloux isolé.

Quatre forages permettent d'alimenter les habitants durant l'hiver, mais ils ne suffisent plus dès le mois de mai. En cas de pompage excessif, les nappes d'eau douce peuvent rapidement entrer en contact avec l'eau de mer.

En période estivale, l'eau est apportée par le Saint-Christophe, un bateau citerne pouvant transporter plus de 400 mètres cube d'eau.

Ce bateau citerne passe au port une à deux fois par semaine, souvent la nuit, et remplit les réserves d'eaux potables de l'île.

Tous les acteurs du Parc national sont sensibilisés à la problématique de l’eau et chacun fait attention à sa consommation personnelle et professionnelle. Les vacanciers sont aussi fortement sensibilisés.
La rareté de cette réserve justifie la limitation à 20L par jour par bateau du port et l’absence de douches publiques.

Crédit photo : Christel Gérardin - Parc national de Port-Cros

Station 2 - Le puits de M. Buffet (B)

Vous voila arrivés sur les hauteurs de la plaine du Manoir. Vous pouvez tout d’abord observer la plaine de fond de vallon et la vue sur le port, ainsi que le point de vue sur Bagaud (ilot intégralement preservé du Parc national).

Le bassin versant (zone où toutes les précipitations aboutissent dans le même cours d’eau) du vallon de la solitude représente 113 ha. Du à un rythme très irréguliers de précipitations et de la faible superficie de l’île, les bassins versant de Port-Cros sont tous drainés par des ruisseaux temporaires.

L’eau représente un réel problème sur l’ile, avec des systèmes aquifères demandant plusieurs dizaines d’années de régénérations. Le seuil de surexploitation à surement été franchi.

Le type de terrain est métamorphique (et non sédimentaire). L'eau occupe ici des espaces ménagés par les failles, des discontinuités entre les différentes couches de terrains, les arènes, résultant de l'altération de la roche mère. Cette réserve en eau est plus difficile à exploiter et demande un forage judicieusement étudié.

Station 3 - Les restanques (C)

Cette partie de l'île était autrefois cultivée et couverte de restanques. Ce sont des petits murets de pierres qui soutenaient les terrasses où l'on cultivait notamment la vigne et l'olivier.

Avec l'arrêt de l'exploitation agricole, le maquis s'est développé. Aujourd'hui, on observe le pin d'Alep, espèce héliophile (qui a besoin de lumière pour se développer) qui a poussé en premier, créant un couvert végétal dense.

Les pins d'Alep ayant une durée de vie relativement courte (environ 150 ans) et leur population étant vieillissante, le couvert forestier de l'île est peu à peu remplacé par le chêne vert, espèce préférant les secteurs sombres et humides et qui profite de l'ombre créée par les pins.

Les espèces poussant dans le maquis sont adaptés à la sécheresse de l'île: on retrouve notamment l'arbousier, la bruyère arborescente, le myrte, le romarin, la lavande stéchade, etc.

Crédit photo : Philippe Robert

Station 4 - Le barrage (D)

Le barrage de l'île a été anciennement utilisé pour l'irrigation des cultures de la plaine du Manoir. Aujourd'hui, c'est l'un des rares points d'eau douce permanents de l'île.

Il est également possible d'observer une maison datant des années 1800. La maison du barrage est l'une des plus anciennes maisons forestières de l'île.
Elle a été construite en deux temps: en 1830, par les forestiers qui exploitaient la forêt pour produire du charbon de bois, puis en 1860, par M. Noblet qui met en place l'exploitation du barrage pour irriguer les productions maraîchères du vallon de la solitude.

Le barrage est un point essentiel pour la faune: à la nuit tombée, les chauve-souris viennent y boire et chasser les insectes. On y entend également des rapaces nocturnes comme le hibou petit-duc, dont le chant est bref et flûté.

Les eaux du barrage sont également riches en invertébrés aquatiques: larves de libellules, nèpes, naucores, gyrins, hydrophiles, notonectes, etc. On peut y faire de belles observations entomologiques (étude des insectes).

Le barrage représente un lieu privilégié pour l'observation des Odonates (libellules et demoiselles), reconnaissables par leurs deux paires d'ailes généralement transparentes ou peu colorées qui ne se rabattent pas sur le corps quand l'insecte se pose.

Il est également possible d'observer le discoglosse sarde. Cet amphibien mesure 7 à 9 cm à l'âge adulte et son corps est recouvert de marbrures foncées qui varient d'un individu à l'autre. Son aire de répartition est limitée: Corse, Sardaigne, archipel toscan et îles d'Hyères (le Levant et Port-Cros). Il vit dans les lieux humides à proximité des points d'eau temporaires et chasse pour se nourrir d'insectes et de mollusques. Les adultes sont très voraces et n'hésitent pas à s'attaquer à des jeunes de leur propre espèce!

Cet endroit est également un observatoire de serpent, avec deux espèces de couleuvres présentes sur l'île: la Couleuvre de Montpellier et la Couleuvre à échelons.
Le caractère isolé de l'île permet à ces serpents d'atteindre des tailles records en France, avec des tailles de parfois plus de 2 mètres de long. L’absence de prédateur ainsi que la préservation des espèces explique ce phénomène de “gigantisme”.

Crédit photo : Image d'archive

Station 5 - Le puits aux fées (E)

Le puits aux fées témoigne de l'ancienne utilisation de l'eau sur l'île.

L'origine de son nom n'a pas été clairement établie.

Crédit photo : Christel Gérardin - Parc national de Port-Cros

Station 6 - Le fond de baie (F)

Attention ! Vous vous trouvez sur une piste d'hélicoptère. Malgré le décor de plage, des évacuations ont souvent lieu et il est fortement déconseillé de stationner sur cette piste.

Depuis le fond de la baie, il est possible d'observer l'une des stations de refoulemeent du traitement des eaux usées de Port-Cros, sous le fort du Moulin qui surplombe l'entrée du port.

Seul le village a un réseau de collecte des eaux usées. Celles-ci sont dirigées jusqu'au port, où une station de relèvement renvoie les eaux usées vers le Fort du Moulin, où une unité de traitement par des disques biologiques a été mise en place. Cette solution présente les coûts d'exploitation les plus faibles du marché et offre une grande adaptabilité aux variations de charges polluantes et hydrauliques.

Sur l'île, les débits varient ainsi de 5 m3/j en hiver à 100 m3/j en été. A la sortie de l'unité de traitement, les eaux épurées peuvent être directement rejetées à la mer.

Crédit photo : Christel Gérardin - Parc national de Port-Cros